

La nouvelle aide unique doit permettre de poursuivre l'élan en faveur de l'apprentissage

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ajaccio, le
08 décembre 2022

Contact presse

Patrick MIAS

06.11.56.12.08

Page 1 sur 2

L'U2P région Corse est l'une des trois grandes organisations patronales régionale. Elle représente les 2/3 des entreprises artisanales et libérales régionales.

Elle réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises, la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services) ; l'UNAPL (professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage)

Les aides exceptionnelles accordées depuis juillet 2020 aux employeurs d'apprentis mineurs et majeurs, pour faire face à la crise Covid, ont permis de développer radicalement cette voie de formation et de faire entrer le pays dans un cercle vertueux, avec davantage de jeunes formés, moins de sans-emploi et moins de pénuries de main d'œuvre même si elles restent importantes. L'U2P a salué le maintien de ces aides jusqu'au 31 décembre 2022, tout en avertissant le gouvernement sur les menaces d'effondrement de cette voie de formation en cas d'interruption de l'accompagnement.

La décision du gouvernement de revenir à une aide unique de 6000 euros pour chaque contrat d'apprentissage et de professionnalisation, quel que soit l'âge et le niveau de formation, est bienvenue. Elle écarte le risque d'un arrêt brutal du développement de ces deux voies de formation. Elle sécurise les entreprises qui seront accompagnées dans leurs efforts de formation des jeunes. Elle rétablit un niveau d'aide identique pour tous les apprentis, quel que soit leur âge ou leur niveau de formation.

Aussi, l'U2P invite le gouvernement à s'engager au-delà de l'année 2023 en garantissant la pérennité du nouveau dispositif au moins jusqu'à l'issue du quinquennat.

Nous accueillons favorablement l'annonce du gouvernement de prolonger et d'harmoniser l'aide au recrutement d'apprentis ou de contrat de professionnalisation.

Cette aide à le mérite d'être plus simple par rapport à ce qui était précédemment annoncé et favorise plus particulièrement les 1^{er} niveaux de formation, ceux qui en ont le plus besoin.

L'apprentissage revêt une importance particulière pour nos métiers et permet de former ces jeunes qui seront les artisans de demain.

Patrick MIAS, Président de l'U2P région Corse